

PROJET « changer le regard sur le Handicap »

Objectifs :

- travailler sur l'inclusion sociale et scolaire pour faire changer le regard des élèves vis à vis du handicap.
- participer à toutes les actions UNSS sport partagé.
- Participer à l'AS sport partagé le vendredi de 12h50 à 13h40
- participer par équipe mixte à l'élaboration du séjour et à l'élaboration du projet du début à la fin. Le lundi de 12h50 à 13h40
- Participer au séjour au ski

Raconter le projet sur la page du collège mais aussi en élaborant un journal de bord. Par groupe mixte ils vont travailler sur des exposés sur les thématiques de la montagne et du handicap

- Les élèves vont planifier le voyage
- Ils vont aussi organiser des actions pour le financement des extras.
- Le point d'orgue c'est le voyage au ski pour vivre ensemble et s'entraider pendant une semaine.

Le séjour au ski

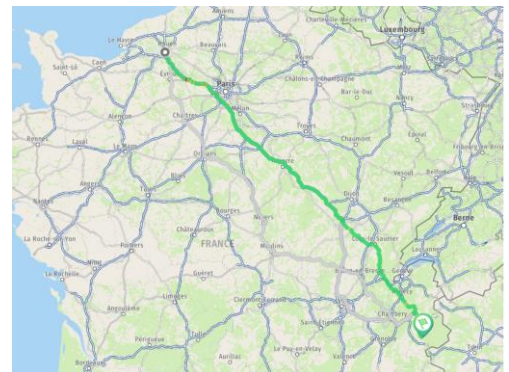
Départ : dimanche 8 décembre début de soirée

Retour le samedi 14 décembre matin

Trajet en bus

Il faudra prévoir **un pique nique** pour le repas du soir du 8/12 et petit encas pour la nuit du 8 au 9. (Pas de bonbons ni de boisson gazeuse en canette).
le petit déjeuner du lendemain sera pris à l'UCPA

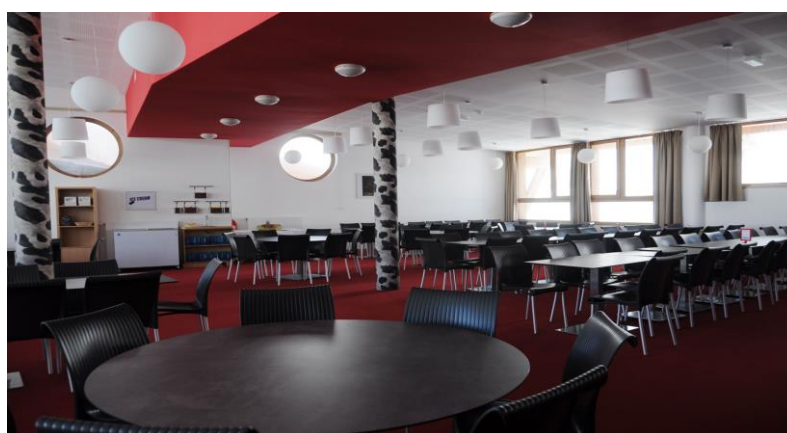
un repas froid donné par eux pour le vendredi du départ



Le centre UCPA de Val Thorens

Hébergement et repas: Village sportif Val Thorens

380 lits répartis en sas de 2 chambres de 4 personnes.



Organisation des activités

Les activités seront encadrées par des moniteurs de l'UCPA sur la demi journée et encadrées par les professeurs du collège l'autre demi journée. Les élèves pratiqueront aussi du ski assis.





Des activités adaptées seront proposées pour les élèves fatigables et encadrées par les professeurs du collège.

Encadrement

Mr GEST professeur d'E.P.S.

Mme BERTE coordonnatrice U.L.I.S.

Mr HEBERT responsable T.S.L.

Mme TOLMER AESH du dispositif U.L.I.S.

Mme FAUCHER professeur de S.V.T.

Mr CASSONNET professeur d'E.P.S.

Mr DAMIEN professeur d'E.P.S

Coût et règlement

Séjour - cours de ski- transports – matériels – forfait:

18 372 euros (soit un coût de plus de 400 euros / élève) c'est le prix payé par le collège

Coût par élève (après subventions et aides du collège): 300 euros

Le règlement du voyage peut se faire en 3 fois – le premier versement en chèque en septembre avec nom et prénom et classe de l'élève.

puis les deux autres versements avant fin novembre par carte bleue.

Le matériel spécifique à prévoir:

Fourni par l'UCPA

2 pulls ou sweats chauds

Skis

2 collants chaud ou caleçon longs ou leggings

Chaussures

2 / 3 paires de chaussettes de ski

bâtons

1 paire de gants de ski

casque

1 bonnet

A prévoir par les parents

1 tour de col

1 veste de ski ou manteau chaud et
imperméable

1 paire de lunettes de soleil / un masque de
ski, (UV catégorie 3 minimum)

1 pantalon de ski